

Bulletin Municipal d'Informations



Inauguration officielle de l'Envol le 17 mai 2014

Juillet 2014

Entzheim Info



Chers concitoyens,

Une campagne électorale est un moment privilégié de communication sur deux plans. Tout d'abord au niveau d'une équipe qui se réunit pour élaborer un projet qui sera proposé aux citoyens. Puis dans l'échange autour de ce même projet. Ce temps est très créatif et produit la base de travail pour le mandat à venir.

Vous avez choisi de soutenir par votre vote une équipe sortante dont vous avez pu évaluer le bilan. Nous vous remercions pour cet acte de confiance qui est un réel encouragement pour notre groupe. Je suis conscient de la responsabilité que représente cette légitimité démocratique et nous allons mettre toute notre énergie et notre expérience dans la réalisation de notre programme et la gestion au quotidien de la commune.

Quels que soient nos choix concernant l'ordre de réalisation et l'ampleur donnée aux projets à venir nous devons garder à l'esprit deux considérations majeures : toujours aller dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie des Entzheimois et garder la maîtrise du paramètre financier. Ce dernier aspect prend une importance toute particulière puisque nous sommes entrés depuis cette année dans une période de sévère restriction des dotations de l'Etat envers les communes.

L'inauguration de l'ENVOL a constitué le point culminant d'une série de réalisations concrétisées lors du précédent mandat. La présence des principaux responsables politiques des différentes collectivités locales et de nombreux Entzheimois constitue une reconnaissance du dynamisme de notre commune. Cet événement fera date dans la vie de notre collectivité. Je veux encore remercier ici tous ceux, élus, responsables associatifs et employés municipaux, qui ont participé avec beaucoup de cœur à l'organisation de cette très belle journée.

Je voudrais terminer mon éditorial en faisant référence à un événement qui peut sembler mineur mais qui est pour moi très représentatif de notre action. L'ouverture de l'aire de jeux du lotissement « Les Terres de la Chapelle » démontre le lien entre l'urbanisme et la qualité du vivre ensemble d'une collectivité. Ce bonheur spontané de ces jeunes enfants qui prennent possession de cet équipement et la satisfaction de leurs parents qui se retrouvent sur le site sont un important soutien pour la motivation d'un maire toujours à la recherche du meilleur pour sa commune.

Votre Maire

Jean HUMANN

Budget 2014

Un budget de transition qui préserve un haut niveau d'investissement

Lors de sa séance du 27 février 2014, le Conseil Municipal a décidé le maintien des taux communaux des 3 taxes au même niveau qu'en 2013. Ces taux n'ont pas changé depuis 2007.

La commune n'est pas endettée ; aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2014.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 4,9 %, principalement pour prendre en compte les nouvelles charges induites par la livraison de l'Envol.

Le montant des recettes d'investissement (hors report) prévu au budget s'élève à 929 100 euros. Ce montant exceptionnellement élevé est principalement dû au remboursement par l'Etat de la TVA sur la base des investissements réalisés en 2013.

Une partie importante de l'investissement est constituée de la somme de 1 268 500 euros consacrée à l'achèvement de la construction de l'Envol dont les travaux ont démarré en 2012, ainsi qu'à l'acquisition du mobilier et de l'équipement de ce nouveau bâtiment.

Le budget primitif 2014 prévoit des crédits conséquents pour la réalisation d'autres opérations dans les domaines suivants :

- Eclairage public : mise en place de l'éclairage de la voie de desserte de l'Envol, de la liaison piéton-cycle rue du Parc/chemin Nachtweid, des rues des Jardins et des Fleurs, renouvellement d'une partie du parc existant dans un but d'économie d'énergie.

- Environnement et cadre de vie : fin des travaux d'aménagement d'une aire de jeux rue du Charron, pose de canibox le long des cheminements piétons, extension du parking rue des Anémones, campagne de plantation 2014...

- Education et jeunesse : acquisition d'un terrain de 80 ares en face du groupe scolaire pour un futur équipement public, démolition de l'ancien espace jeunes, remplacement total de la toiture de l'école maternelle, achat de mobilier complémentaire pour l'école élémentaire...

- Vie associative et culturelle : remise en peinture extérieure du club-house, achat d'équipement pour la salle des fêtes, restauration et mise en valeur de l'ancienne horloge de l'église...

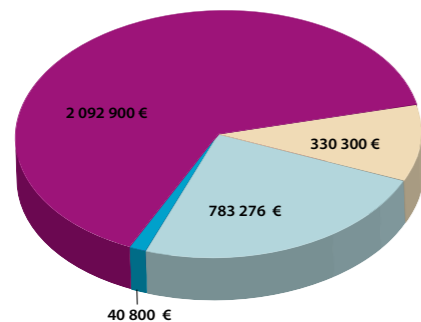
- Services municipaux : clôture du domaine Freysz, achat de machines-outils pour le service technique, remplacement des logiciels du service administratif...

Le budget primitif permet de reconstituer une provision de plus de 2 millions d'euros destinée à financer les investissements futurs, et notamment le projet de rénovation de la salle des fêtes.

Le budget primitif 2014 reflète la volonté de la municipalité de soutenir l'évolution d'Entzheim dans tous les domaines.

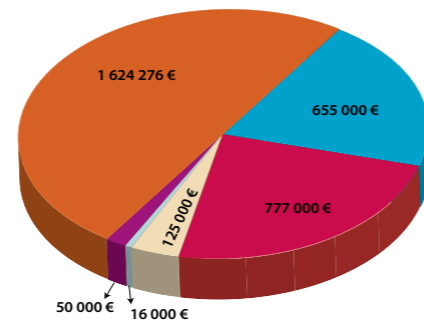
Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 3 247 276,42 €



Recettes

- Produits divers (participations pour l'école de musique, locations de salles, de terrains communaux...)
- Impôts et taxes (produits des taxes foncières et d'habitation, dotations de la CUS...)
- Dotations, participations, vente de terrains, remboursements (dotations de l'Etat, subventions de fonctionnement versées à la commune...)
- Résultat 2013 reporté

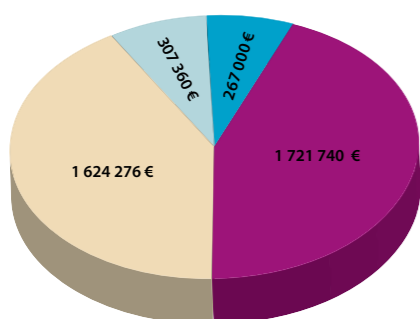


Dépenses

- Charges à caractère général : énergies, petites fournitures, espaces verts...
- Frais de personnel : traitements du personnel, cotisations...
- Autres charges de gestion courante : traitement des élus, subventions versées...
- Charges financières et exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement (autofinancement dégagé)

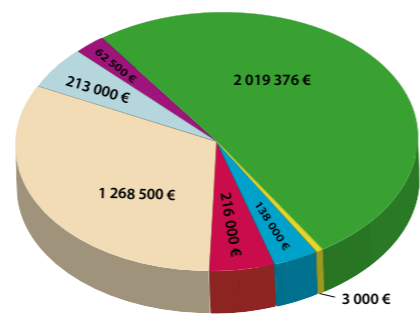
Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 3 920 376,42 €



Recettes

- Recettes d'équipements : subventions d'investissement versées à la commune...
- Recettes financières : TVA reversée, réserves...
- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement dégagé)
- Résultat 2013 reporté



Dépenses

- Dépenses financières
- Aménagement et équipement de la zone de loisirs (y compris foot et tennis), aires de jeux et jardins familiaux, acquisitions foncières
- Travaux sur le domaine public (éclairage public notamment) et autres terrains (cimetière, lac, espaces verts)
- Construction de l'Envol y compris achat du mobilier
- Travaux sur bâtiments et terrains communaux
- Acquisition de matériel, mobilier, matériel roulant
- Crédits non affectés à une opération

Vie Municipale

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2014, le maire Jean Humann a rendu hommage aux trois conseillers municipaux qui n'étaient plus candidats aux élections municipales de mars 2014.

- **Emile KRAEMER**, qui a effectué 5 mandats de conseiller municipal de 1983 à 2014.
- **Jacques BAUER**, qui a effectué 4 mandats de conseiller municipal de 1989 à 2014.
- **Patrice MULLER**, qui a effectué 2 mandats, comme adjoint de 2001 à 2008 puis comme conseiller de 2008 à 2014.



La nouvelle équipe municipale issue du scrutin du 23 mars



Le maire Jean Humann entouré de ses adjoints Philippe Meyer, Dominique Sonrel, Anny Apprederisse, André Deppen et Raymonde Cominotto



Séance d'installation du Conseil Municipal le 29 mars 2014

Inauguration de l'Envol le samedi 17 mai 2014

Extraits du discours prononcé par le maire Jean Humann lors de la cérémonie officielle d'inauguration de l'Envol le 17 mai 2014 :

« Je ne vais pas maintenant retracer dans le détail l'historique de ce projet mais certains points doivent être relevés. Il y a une première évidence : notre village n'avait pas d'équipement pour la pratique du sport en salle. Il y a bien notre bonne vieille salle des fêtes, mythique pour certains d'entre nous avec son parquet idéal comme piste de danse pour les bals populaires. Mais pas de vestiaires, pas de douches et pas question de sports collectifs avec ballon. »

« L'organisation du foncier de la zone de loisirs a été réalisé en prévision avec comme référence l'étude de faisabilité qui avait été commandée pour l'ensemble de cette zone. Ce schéma de développement n'a plus varié et nous nous y sommes rigoureusement tenus jusqu'à ce jour. Par contre entre-temps ont émergé d'autres besoins en plus de la nécessité d'une salle de sport et de vestiaires pour le foot.

Tout d'abord pour notre école municipale de musique, forte actuellement de 90 élèves qui utilisent les bâtiments scolaires, avec toutes les contraintes que peut comprendre une telle proximité rien qu'au niveau des créneaux horaires et du rangement.

Pour rester dans le domaine musical, il y a notre harmonie « La Concorde » qui répétait dans la salle des fêtes, avec l'obligation de débarrer et ranger le matériel à chaque répétition, pour laisser la place à d'autres occupants. Un local dédié et adapté à la pratique musicale était très attendu.

La pratique de la gym a connu une forte croissance, 220 membres à ce jour pour l'ex A.S.C.E. rebaptisée Association Fitness Envol Entzheim, et occupait tous les créneaux possibles dans cette salle des fêtes qui, je l'ai déjà évoqué, est totalement inadaptée pour la pratique du sport.

L'Espace Jeunes a occupé un bâtiment tellement vétuste qu'une éventuelle rénovation devenait inenvisageable.

Reste le tennis qui a lui aussi connu une forte croissance notamment au niveau des jeunes. Il fallait un court couvert pour soutenir ce développement en permettant la pratique et les cours pendant la mauvaise saison.

Je veux remercier ici tous ces dirigeants des différentes associations, animateurs et professeurs de musique qui ont persévéré dans leurs activités dans ces conditions.

Vous admettez que cela fait beaucoup de besoins pour une petite commune de 2000 habitants. Une réponse séparée individuelle et spécifique pour chaque activité n'était pas possible. Pour des raisons économiques, il fallait donc rechercher une mutualisation maximale.



Jean-Marie Stanisière, Président de la Ligue d'Alsace de Tennis, remet un chèque à Eric Senault, Président du Tennis club



Le maire Jean Humann



Guy-Dominique Kennel, Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Robert Herrmann, Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg



Sophie Rohfritsch, Députée du Bas-Rhin



Visite de la nouvelle salle de gymnastique



Passage à l'Espace Jeunes



Le verre de l'amitié



Un équipement unique qui répond à des besoins aussi divers était-il réalisable ? Un projet unique qui réunit animation, culture et sports. »

« Notre choix s'est porté sur le projet du cabinet AUGER RAMBEAUD de Colmar qui, à nos yeux, répondait le mieux et dans le détail au cahier des charges. L'intégration dans le site a également compté pour le jury. Nous ne regrettons pas notre choix, la juxtaposition des différents modules forme un ensemble cohérent et efficace. Un bâtiment principal avec 4 modules : espace jeunes, salles de musique, vestiaire foot et salle multisports. Le tennis couvert a été traité à part.

Quelques chiffres concernant ce projet que vous allez découvrir tout à l'heure.

Le bâtiment principal fait 3 363 m² de SHON plus le tennis couvert de 765 m². Le coût total de l'opération est d'environ 6,5 millions d'€ TTC. Soit un coût du m² bâtiment de 1 575 € y compris le parking de 80 places.

Au niveau environnemental, le bâtiment principal répond à la norme BBC RT2005 ; par exemple la totalité des eaux de pluie est traitée par infiltration.

Pour le financement, je tiens à citer les fédérations sportives à hauteur de 20 000 € pour la Ligue d'Alsace de Football et d'environ 8 000 € pour la ligue d'Alsace de Tennis. La région pour le lot bois 21 434 € ainsi que le FEDER dont j'attends toujours la confirmation écrite pour une subvention de 50 000 € pour le bâtiment basse consommation. Le CNDS, malgré notre sollicitation n'a pas voulu nous soutenir alors que le projet entre à mon avis tout à fait dans ses attributions.

Mes remerciements seront d'autant plus appuyés pour les deux soutiens majeurs, la CUS avec un montant de 116 300 €. La principale contribution de la CUS a été dans la prise en compte de la réalisation de la voie d'accès. Je veux profiter de l'instant pour remercier les services de la CUS et le bureau d'études SFI, avec lesquels nous avons pu parfaitement coordonner les travaux de voirie et le chantier de l'ENVOL.

Une mention toute particulière pour le conseil général ou départemental. Notre projet a été inscrit dans le contrat de territoire signé début 2010, pour une valeur de près de 500 000 €. Le président KENNEL a tenu à respecter ses engagements malgré les difficultés financières que l'on connaît au niveau du département, et c'est pourquoi, je tiens à le remercier tout particulièrement. Les engagements tenus en politique se font rares.

En tenant compte du Fonds de Compensation pour la TVA qui s'élève à environ 1 M€, il reste donc 4,80 M€ soit près de 75 % du montant global qui ont été entièrement autofinancés. »

AMOUR, FAMILLE ET TURBULENCES



La commune d'Entzheim a connu une activité particulière du 3 au 11 juin, puisqu'elle a accueilli le tournage du téléfilm « Amour, famille et turbulences », qui sera diffusé en fin d'année sur France 3 et au casting duquel figurent notamment Evelyne Buyle et Martin Lamotte.



Les scènes d'intérieur se sont en effet déroulées dans une maison d'Entzheim. L'équipe technique a pris ses quartiers dans l'enceinte des ateliers municipaux. Des scènes en extérieur ont également été tournées dans les rues d'Entzheim, au bord du lac et sur la passerelle de la gare de l'aéroport.

LA BOULE VOLANTE

Aurélien Castro, plus jeune membre de la section pétanque de la Boule Volante, a remporté en 2014 le titre de champion du Bas-Rhin et de vice-champion de la Ligue d'Alsace. Il représentera la région et Entzheim aux championnats de France qui se dérouleront les 23 et 24 août à Soustons (Landes).



REMISE DES PRIX DU CONCOURS 2013 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Cérémonie de remise des prix pour le concours des villes et villages fleuris le 24 juin à Saverne. Le diplôme pour la 3^{ème} fleur a été remis au 1^{er} adjoint André Deppen et au jardinier Stéphane Weiss.

UN CLUB DE BADMINTON A ENTZHEIM



Le samedi 24 juin, une nouvelle association sportive a vu le jour : l'Envolant d'Entzheim, dédié à la pratique du badminton dans les nouveaux locaux de l'Envol, et dont le président est Mathieu Debs. Pour tout renseignement concernant ce nouveau club : envolant-entzheim@laposte.net

FINALE DE LA COUPE D'ALSACE FÉMININE



Le dimanche 8 juin, le FC Entzheim a eu l'honneur d'accueillir la finale de la Coupe d'Alsace féminine. Les réservistes du FC Vendenheim l'ont emporté sur les joueuses du FC Oberhergheim sur le score de 3 buts à 1.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Conformément au décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, les nouveaux rythmes scolaires s'appliqueront dans les écoles maternelle et élémentaire d'Entzheim à partir de la rentrée de septembre 2014.

Les changements induits par cette réforme concernent essentiellement un allègement de la journée scolaire pour tenir compte de la fatigue de l'enfant et optimiser sa concentration en prévoyant une répartition des 24 heures de cours hebdomadaires sur cinq matinées et quatre après-midi.

Malgré la préférence de l'équipe d'enseignants des deux écoles et de la commission municipale de la vie scolaire pour une répartition des cours comprenant le samedi matin, l'emploi du temps adopté par le conseil d'école et validé par l'Inspection Académique de Strasbourg est le suivant :

LUNDI	8 h 30/11 h 45	13 h 45/15 h 45
MARDI	8 h 30/11 h 45	13 h 45/15 h 45
MERCREDI	8 h 30/11 h 30	
JEUDI	8 h 30/11 h 45	13 h 45/15 h 45
VENDREDI	8 h 30/11 h 45	13 h 45/15 h 45

Un accueil périscolaire est prévu pour les enfants ne pouvant être pris en charge à la sortie de l'école à 15 h 45.

De nouvelles activités pédagogiques seront proposées à l'Espace Jeunes de 15 h 45 à 17 heures pour les élèves de CM1 et CM2.

Toutes les informations utiles peuvent être demandées à Cindy MUSACCO, directrice de l'accueil périscolaire Tél. 09 64 36 68 34 ou 06 87 92 68 87 ou à Jérôme CHRIST, animateur à l'espace jeunes – Tél. 03 88 68 89 86 ou 06 74 34 77 10.

PLAN CANICULE

Chaque année, la mairie recense les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ou handicapées) qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'assistance des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur simple appel ou passage en mairie, les personnes concernées peuvent demander à être inscrites dans ce registre nominatif. Un formulaire d'inscription peut aussi être retiré en mairie.

APP ENTZHEIM

CARTES DE PÊCHE VACANCES

Pour vous détendre cet été, l'APP d'Entzheim vous propose des cartes de pêche journalière au tarif de 10 € la journée. L'achat de carte peut se faire au club-house de l'association à côté de l'étang tous les samedis de 17h à 19h et les dimanches de 10 h 30 à 12h, ou en contactant le garde-pêche Alain au 06 81 04 79 95. Pour plus d'information l'association consulter le site internet app.entzheim.free.fr

CADRE DE VIE

DEJECTIONS CANINES

Des canisachets mis à disposition par la CUS peuvent être retirés gratuitement en mairie. Des distributeurs de canisachets en libre service ont aussi été mis en place sur plusieurs candélabres dans les espaces publics et le long du chemin piétonnier. Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remerciera pour ce geste citoyen.



NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 9h à 20h
- dimanches et jours de fête de 9h à 11h

D'une façon générale, « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... » (article R.1334-31 du Code de la santé publique).

BRULAGE DES DÉCHETS

Le règlement sanitaire départemental interdit le brulage à l'air libre des déchets (y compris les végétaux).

PASSAGE DÉCHETTERIE 2014

Atelier Municipal - Rue Jacques Humann

Déchetterie mobile :

Samedi 12 juillet de 9h à 17h	Samedi 11 octobre de 9h à 17h
Lundi 11 août de 11h à 19h	Lundi 10 novembre de 11h à 19h
Mercredi 3 septembre de 11h à 19h	Mercredi 3 décembre de 11h à 19h

Déchetterie verte :

Mercredi 30 juillet de 14h à 19h	Mercredi 29 octobre de 14h à 19h
Vendredi 29 août de 14h à 19h	Vendredi 28 novembre de 14h à 19h
Samedi 27 septembre de 10h à 17h	

L'utilisation des déchetteries autres que celles de la Communauté Urbaine de Strasbourg (par exemple Duppigheim...) n'est pas autorisée pour les habitants d'Entzheim.

Journées de collecte décalées :

A Entzheim le jour de collecte hebdomadaire des déchets ménagers est le mercredi. Toutefois, ce jour peut être décalé en raison de jours fériés.

En 2014 les jours de collecte décalés sont les suivants :

- Jeudi 17 juillet 2014 au lieu du mercredi 16 juillet 2014
- Jeudi 13 novembre 2014 au lieu du mercredi 12 novembre 2014
- Mardi 23 décembre 2014 au lieu du mercredi 24 décembre 2014

Nous vous invitons à bien prendre note dès à présent de ces journées de collecte décalées.

TOUTES CES INFORMATIONS FIGURENT DANS LE CALENDRIER DE COLLECTE 2014 DISTRIBUE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

VACANCES TRANQUILLES

Avant de partir, passez à la gendarmerie remplir le formulaire « Opération tranquillité vacances ». Des passages réguliers seront effectués à votre domicile lors des patrouilles.

Brigade de Gendarmerie de GEISPOLSHHEIM
2, rue de Séné - 67118 GEISPOLSHHEIM
Tél. : 03 88 68 61 62 - Fax : 03.90.29.78.15.

INVITATION AUX FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2014

19 h 30

Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la Mairie présidée par Monsieur le Maire, avec la participation de la Société de Musique « La Concorde » et les Sapeurs-Pompiers d'Entzheim.

Après le verre de l'Amitié, des lampions seront distribués aux enfants présents avant de rejoindre la salle des fêtes. Toute la population est ensuite invitée au bal populaire gratuit en plein air organisé par le Football Club d'Entzheim.

vers 23 h 30

Tir depuis le stade du feu d'artifice offert par la Commune d'Entzheim.

L'horaire est volontairement décalé cette année pour permettre aux fans de football de suivre la finale de la coupe du monde qui sera retransmise sur écran géant à partir de 21h.

Venez très nombreux avec vos amis.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2^{ÈME} SEMESTRE

JUILLET

5 au 2.08 : Familles rurales : Centre aéré

9 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

13 : Cérémonie de la Fête Nationale à 19 h 30 avec feu d'artifice, bal populaire en plein air et retransmission en direct de la finale de la coupe du monde de football

23 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

AOÛT

1 : Familles rurales : fête de fin de centre

3 : Association RETRORENCARD : exposition

4 : Association pour le don de sang : collecte de sang

8 au 10 : Société de Musique la Concorde : messti et marché aux puces

13 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

27 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

SEPTEMBRE

7 : Association pour le don de sang : marche de la solidarité

10 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

13 : Football-club Entzheim : soirée loto

18 : Age d'Or : réunion mensuelle

21 : Association JUMEAUX ET PLUS : Bourse aux vêtements et objets de puériculture

24 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

OCTOBRE

8 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

16 : Age d'Or : réunion mensuelle

19 : Association « La Boule Volante » : journée interne

20 : Association pour le don de sang : collecte de sang et ramassages divers (lunettes y compris lunettes de soleil et étuis, appareils auditifs, radiographies anciennes, bouchons liège et plastique, livres)

22 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

NOVEMBRE

8 : A.P.P. : pêche au brochet

9 : A.P.P. : pêche au brochet

11 : Cérémonie du 11 Novembre

12 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

15 et 16 : Salon VDI

20 : AFEE : assemblée générale

20 : Age d'Or : réunion mensuelle

26 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

29 : Familles Rurales : Loto

DECEMBRE

3 : Familles rurales : Saint-Nicolas

7 : Commune : Fête de Noël de nos aînés

10 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

18 : Age d'Or : réunion mensuelle

Editeur : Commune d'Entzheim – Directeur de la Publication : Jean HUMANN

Conception : Commission municipale de l'information

Impression : SOGIC  BISCHHEIM



MESSTI D'ENTZHEIM

21^{ème} GRAND MARCHÉ AUX PUCES

organisé par la Société de Musique
« La Concorde » d'Entzheim

DIMANCHE 10 AOÛT 2014

de 8 h 00 à 18 h 00

Restauration et buvette sur place

Manèges tout le week-end

Soirée tarte flambée à partir de 18h

Renseignements et inscriptions : 07.81.15.22.57
ou concorde_map@yahoo.fr